

sa sensibilité ; d'ailleurs leur dureté est telle que dans les temps de disette, les femmes ne sont comptées pour rien ; plusieurs meurent de faim, tandis que les hommes sont dans une espèce d'abondance ; c'est un fait dont Hearne fut témoin.

Ces Indiens ont peu d'amusemens ; les principaux consistent à tirer au but avec des flèches, et dans un jeu qui ressemble au petit palet. Ils n'ont ni danses ni chants particuliers à leur pays ; ils tâchent dans ces divertissemens d'imiter les Indiens Côte de Chien ou ceux du sud. Quand ils dansent, c'est toujours la nuit ; cette danse ne consiste qu'à lever rapidement les pieds l'un après l'autre, et le plus haut possible, sans remuer le corps qui doit rester dans une immobilité parfaite ; les mains sont appuyées sur la poitrine, et la tête est penchée en avant. Ceux qui dansent sont nus, sauf un caleçon qui même s'enlève quelquefois ; leur nombre est rarement de plus de quatre, ils se tiennent près des chanteurs et des joueurs d'instrumens. Les premiers ne font que répéter continuellement ces mots : Hé, hé, hé, ho, ho, ho, etc. , lesquels, traînés plus ou moins lentement et d'une voix plus ou moins élevée, produisent quelque chose de ressemblant à un accord, et produisent sur les danseurs l'effet désiré. Ce chant est accompagné d'un tambour, et quelquefois d'un instrument fait de la peau d'un bison

séchée, à laquelle ils donnent exactement la forme d'une outre, et où ils mettent des cailloux. Ils l'agitent, ce qui lui fait rendre un son à peu près semblable à celui d'un tambour, mais moins fort.

Les hommes seuls dansent nus ; les femmes y mettent plus de décence ; elles se placent en dehors des tentes à la vue des musiciens qui restent en dedans ; elles se rangent sur une seule ligne, qu'elles rompent bientôt, puis la reforment sans que leurs pieds quittent la terre. Quand la musique s'arrête, elles plient un peu, et sans beaucoup de grâce, le corps et le genou, en prononçant d'un ton assez aigu le refrain, hé, hé, hé, ho, ho, ho.

Ces Indiens se livrent aussi dans l'intérieur de leurs tentes à un passe-temps très-simple ; ils prennent un petit morceau de bois, un bouton, ou tout autre objet aussi peu volumineux ; quelqu'un cherche à l'escamoter, les autres tâchent de deviner dans quelles mains il s'est arrêté ; chacun se pourvoit d'une vingtaine de petits brins de bois ; celui qui a deviné en reçoit un de l'autre. Quand un joueur est parvenu à les réunir tous, il a gagné. Le prix est ordinairement une charge de poudre et de plomb, une flèche, ou quelque chose de la même valeur.

Les femmes ne se mêlent jamais à ces jeux, ni à aucun des divertissemens des hommes ; elles n'as-



sistent pas non plus aux fêtes. Tout le cours de leur vie n'offre qu'une suite continuelle de privations et de travaux. A peine ont-elles le temps de se livrer à quelque amusement ; et au degré près d'activité et d'intelligence qu'exigent les devoirs domestiques , auxquels on les habitue dès l'enfance , leur esprit et leurs sens sont aussi engourdis et aussi froids que la zone sous laquelle elles habitent. Cependant quelques-unes sont très-vaines. Elles portent leurs cheveux dans toute leur longueur , et quoique sur cinquante , il n'y en ait pas une qui possède un peigne, elles parviennent néanmoins , à l'aide de leurs doigts et avec du temps , à les démêler complètement. Quand elles ont des poux , ce dont peu d'Indiens des deux sexes sont exempts , elles se rendent mutuellement le service de se les ôter , et elles les mangent.

Les maladies auxquelles ces Indiens sont sujets , sont une affection scorbutique et de la nature de la gale dans son plus haut degré d'intensité , la pulmonie et le flux de ventre. En général ils ne parviennent pas à une vieillesse bien avancée , ce qu'il faut attribuer sans doute aux peines qu'ils sont obligés de prendre , dès leur tendre jeunesse , pour se procurer leur subsistance et celle de leur famille. Dans leurs maladies ils ont recours à des jongleurs ; quand elle est extérieure , ceux-ci , après

avoir toussé , craché et proféré beaucoup de mots inintelligibles , sucent la partie affectée , puis soufflent dessus , et finissent par chanter. Si la maladie est intérieure , les jongleurs soufflent dans l'anus ou dans les parties voisines , quels que soient l'âge ou le sexe du malade , et ne s'arrêtent que lorsque les yeux leur sortent presque de la tête. La quantité d'air qu'ils introduisent , cause quelquefois aux malades des mouvemens extraordinaires qu'il leur est difficile de comprimer , et le vent n'ayant d'autre issue que le canal par lequel il a été introduit , il en résulte souvent des scènes vraiment comiques entre le patient et le médecin.

Quand celui-ci est ami du malade , et qu'il regarde son mal comme très-grave , après avoir eu recours aux remèdes indiqués plus haut , il avale des haches , des ciseaux , des baïonnettes , des couteaux et autres objets semblables , dans l'espérance qu'une entreprise aussi désespérée éloignera la mort et procurera du soulagement. On élève , à cet effet , une petite cabane carrée , et tellement close , que le jour n'y pénètre pas. On étend au milieu le malade , qui est bientôt suivi du jongleur ou des jongleurs tout nus , car leur nombre monte quelquefois jusqu'à six. Aussitôt qu'ils sont entrés , la porte est fermée , ils s'agenouillent autour du malade , et après avoir sucé et soufflé à l'ordinaire , ils chantent et conversent comme



s'ils s'entretenaient avec des esprits familiers qu'ils prétendent leur apparaître sous la forme de différens quadrupèdes et d'oiseaux de proie; ensuite ils demandent une hache, une baïonnette ou tout autre instrument que tient un des assistans, et auquel est attaché un long cordon, afin de pouvoir être retiré lorsqu'il a été avalé. Tout se passant dans un lieu extrêmement obscur, il est facile au jongleur d'escamoter ce qu'il prétend avaler.

Lorsqu'il meurt un personnage notable parmi les Indiens, sa mort est généralement attribuée à quelque maléfice. Les soupçons portent principalement sur les Eskimaux, et c'est pourquoi ces Indiens du nord sont toujours en guerre avec ce malheureux peuple.

On n'enterre jamais les morts, ils sont abandonnés dans l'endroit où ils sont expirés, ainsi l'on peut supposer que leurs corps deviennent la proie des quadrupèdes carnassiers ou des oiseaux de proie; c'est la raison pour laquelle ces sauvages ne mangent jamais de corbeau, de renard ni de loup, à moins qu'une nécessité pressante ne les y contraigne.

A la mort d'un de leurs proches parens, ils se dépouillent de leurs vêtemens, et restent nus jusqu'à ce qu'on parvienne à les consoler. Le deuil d'un père, d'une mère, d'une femme, d'un fils

ou d'un frère, se porte pendant toute une année; à l'exception des cheveux coupés, rien ne l'indique dans leur costume. Il consiste uniquement à jeter des cris presque continuels. Hors le temps de leur sommeil et de leurs repas, soit qu'ils marchent ou qu'ils restent en repos, ils poussent, par intervalles, un long hurlement, qui est souvent répété à l'unisson par toutes les personnes présentes. Leur douleur n'étant en général qu'une affaire d'étiquette; quelques-uns ont une manière d'adoucir leurs sons, qui les rend plus harmonieux que leurs chants ordinaires.

D'après leurs traditions, ils croient que le premier habitant de la terre, fut une femme, qui ayant vécu quelque temps seule occupée à chercher des fruits sauvages, son unique nourriture, rencontra un animal ressemblant à un chien, qui la suivit dans sa grotte, et s'attacha bientôt à elle. Ce chien avait la faculté de se transformer la nuit en un très-beau jeune homme, et quand le jour approchait, il reprenait sa première forme; de sorte que la femme attribuait à un rêve tout ce qui s'était passé entre elle et lui pendant la durée de la transformation. Cependant elle ne tarda pas à reconnaître que ce n'était pas un songe, puisqu'elle devint enceinte, et accoucha d'une créature humaine. On a déjà vu des nations grossières qui attribuaient leur origine à un chien.



Peu de temps après cette époque, un homme d'une taille si prodigieuse, que sa tête touchait aux nues, vint niveler la terre, qui n'était encore qu'une masse informe. Cette opération achevée, il creusa avec sa canne les lacs, les étangs, les rivières, puis les remplit d'eau. Il prit ensuite le chien, et après l'avoir mis en pièces, il dispersa ses entrailles dans les lacs et les rivières, en leur commandant de devenir des poissons. Il ordonna aux morceaux de sa chair, qu'il sema sur la terre, de former autant d'espèces d'animaux; il coupa sa peau, et jetant en l'air toutes les parcelles, il leur enjoignit de produire différentes espèces d'oiseaux. Après quoi il donna pouvoir à la femme et à sa postérité de manger à discrétion; il retourna ensuite au lieu d'où il était venu, et n'a plus reparu depuis.

Ces Indiens n'ont aucun système religieux. Quoique leurs jongleurs ou sorciers conjurent, par des chants ou de longs discours, des êtres imaginaires dont ils prétendent être assistés dans la cure des maladies et divers animaux, ces pratiques ne se lient à aucune idée relative à une autre vie, et le respect de quelques-uns d'entre eux pour quelques bêtes carnassières, n'entraîne, s'il est enfreint, aucune suite fâcheuse dans ce monde ni dans l'autre.

Dépourvus ainsi de tout frein religieux, ces In-

diens, suivant l'expression de Matonabbi, ne sont conduits que par leur intérêt personnel et leurs passions, et sans espoir de récompense, ni crainte de punition dans une autre vie; ils cherchent à traverser celle-ci le plus heureusement possible. Dans cet état de choses, ils ne sont jamais heureux à demi, car le malheur des autres n'est rien pour eux. Si la prospérité les enivre, le moindre revers personnel ou domestique les accable. De même que les autres peuples non civilisés, ils supportent les peines physiques avec beaucoup de résignation.

La vieillesse est pour eux le plus grand des maux. Lorsqu'un Indien du nord ne peut plus travailler, il est négligé et méprisé même par ses propres enfans. Ils le servent le dernier, et lui donnent même tout ce qu'il y a de plus mauvais, et ne l'habillent qu'avec les peaux qu'ils ont rebutées, et qu'ils font coudre grossièrement. Parvenus au point d'éprouver le même sort, ils le supportent sans murmurer, sachant que le partage de la vieillesse, parmi eux, est d'être abandonné et de périr de misère. Cette coutume, si opposée aux sentimens de la nature, n'est malheureusement que trop établie chez ces sauvages, puisque la moitié, au moins, de leurs vieillards des deux sexes, meurt ainsi faute de soins.

Ces Indiens appellent l'aurore boréale *ed-thin*,



c'est-à-dire *les daims*. Lorsque ce météore est très-brillant, ils disent que les daims abondent dans cette partie de l'atmosphère ; mais leur superstition n'est pas encore arrivée au point de leur faire espérer de goûter de ces animaux célestes.

Ils croient à l'existence de plusieurs espèces de fées, auxquelles ils donnent le nom de Nant-é-na, et qu'ils prétendent leur apparaître fréquemment. Elles habitent, suivant eux, la terre, l'eau et l'air, chacune suivant sa nature et ses fonctions. Ils leur attribuent tout ce qui leur arrive soit en bien, soit en mal ; mais ils n'ont point d'idées arrêtées sur leur pouvoir, et c'est en général leurs jongleurs qui règlent ce qu'ils ont à craindre ou à espérer de chacune de ces fées. Il ne se passe presque pas de jour où le jongleur consulté n'explique un rêve, ou n'annonce quelque événement extraordinaire qui lui a été révélé en chassant, par une des fées dont il est favorisé.

La compagnie de la mer de Hudson, instruite du succès de l'entreprise de Hearne, lui écrivit une lettre de félicitation, et lui accorda une gratification. Ensuite le gouverneur étant mort en 1775, elle nomma Hearne pour lui succéder. Cependant la relation de son voyage restait ensevelie dans ses cartons et dans ceux des archives de la compagnie, et il n'en circulait que des extraits, lorsqu'un événement inattendu le tira de l'oubli où il

serait peut-être demeuré, en grande partie, et mit le monde à même d'en connaître les détails. Dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique, un escadre française, commandée par La Pérouse, arriva en 1782 dans la mer de Hudson, s'empara du fort anglais, et détruisit ou emporta tout ce qui appartenait à la compagnie. Le manuscrit du voyage de Hearne, qui fut trouvé parmi les papiers de cette société, eût pu être considéré comme étant la propriété de celle-ci, puisque l'expédition avait été faite par ses ordres et à ses frais. Cependant, sur les instances de Hearne, La Pérouse lui rendit son manuscrit, à condition qu'il le publierait, dès qu'il serait de retour en Angleterre ; il tint parole, et le fit paraître en 1790, il mourut en 1792.